



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2020

Deux personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province de Bururi

En date du 3 mai 2020, vers 16 heures, au centre de Kiremba, commune et province de Bururi, Gwagatore, enseignant du Lycée Kiremba-Sud et un jeune étudiant de l'Université des Grands Lacs, campus Kiremba, membre du parti CNL dans cette commune, ont été arrêtés par le Gouverneur de Bururi, Frédéric Niyonzima accompagnés par des militaires et des policiers. Selon des sources sur place, Gwagatore a été accusé de prendre des photos quand Frédéric Niyonzima tentait de perturber une campagne électorale des membres du parti CNL, devant un bistrot, au parking de Kiremba. Quant au jeune étudiant, il a été arrêté après avoir salué le Gouverneur par une salutation du parti CNL. Selon les mêmes sources, tous les deux victimes ont été conduites au cachot du commissariat de police de Bururi.

Une femme arrêtée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 avril 2020 indique qu'en date du 16 avril 2020, au quartier Nyabiharage, commune et province Gitega, Adèle Ndayishimiye, sœur de l'épouse du défunt Pascal Nginganza alias Kaburimbi, a été arrêtée à son domicile par Blaise Ngomirakiza, responsable provincial du SNR à Gitega et détenue au cachot du commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, en date du 21 avril 2020, elle a été transférée dans la province de Makamba et cette arrestation est liée à la persécution orchestrée contre des membres de la famille Pascal Nginganza, victime d'exécution extrajudiciaire commise à son domicile sis à Matana par des policiers après que le président du Senat Révérien Ndikuriyo ait promis de donner une somme de cinq millions à celui qui le tuerait.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 avril 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Marie Rose Nderagakura, âgée de 40 ans, enseignante, membre du parti MSD, et un jeune homme nommé Nzovu, âgé de 19 ans, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure et ces victimes ont été détenues

au cachot du commissariat provincial de police Karuzi. Selon des sources sur place, Nzovu portait un vieux T-shirt du parti MSD et il a dit que cet habit lui avait été donné par Marie Rose Nderagakura quand il travaillait chez elle comme domestique en 2015. Selon les mêmes sources, cette femme a été accusée de mener des propagandes pour le compte du parti politique non reconnu par la loi burundaise.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi

En date du 28 avril 2020, à Ngozi lors du lancement de la campagne du parti CNL, Pasteur Mpawenimana, membre du parti CNL et candidat aux élections sénatoriales en province Makamba, a été arrêté par la police et conduit à la prison centrale de Ngozi accusé d'avoir blessé un Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 27 avril 2020, à Ngozi, lors du lancement de la campagne électorale, cet Imbonerakure avait été surpris au stade Muremera, en train de noter des plaques d'immaculation des taxis-motos qui assuraient le déplacement des militants du parti CNL.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 30 avril 2020, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Kinyinya, province Ruyigi, Côme Rupfakubusa, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir battu un membre du parti CNDD-FDD qui rentrait d'une propagande de ce parti mais des militants du CNL ont dit qu'il s'agit d'un montage visant à le malmenier à cause de son appartenance politique. Selon les mêmes sources, Côme Rupfakubusa a été conduit au cachot de la police à Kinyinya.

Quinze personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 22 avril 2020, au quartier Nyakabiga II, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 15 personnes ont été arrêtées et embarquées à bord d'un camion de la police par des policiers et des militaires après une fouille perquisition. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'irrégularités diverses dont le non enregistrement dans les cahiers de ménages et le manque de la carte nationale d'identité. Selon les mêmes sources, cinq parmi ces victimes ont été relâchées en cours de route après avoir donné une rançon à ces policiers tandis que les autres ont été libérés du cachot du BSR après avoir payé une amende de 10 000 fbu versée sur les comptes de la Mairie.

Une femme membre du parti MSD arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza Anne Sinzumusi, représentante provinciale du parti MSD à Bubanza, résidant à la 5^{ème} avenue à Buringa, a été arrêtée par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, de la province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Anne a été appelée au téléphone par ce chef de poste lui disant que le commissaire provincial de police à Bubanza a

besoin d'elle. Selon les mêmes sources, arrivée à ce poste de police, elle a été embarquée et conduite au cachot du commissariat communal par Philippe Manirambona, commissaire communal de police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 avril 2020, vers 12 heures, Augustin Matata, membre du parti CNL et chargé de la sécurité au parti CNL en commune Gihanga, province Bubanza, a été arrêté par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Matata a été appelé au téléphone par ce chef de poste lui disant qu'il est recherché par le commissaire provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, arrivé à ce poste de police, il a été embarqué et conduit au cachot du commissariat communal de police de Gihanga par Philippe Manirambona, commissaire communal de la police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Musigati, province Bubanza

En date du 15 avril 2020, vers 11 heures, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, Joseph Manariyo, représentant communal du parti CNL à Musigati, a été arrêté par des policiers du poste de police de la commune Musigati. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de rébellion. La victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 9 avril 2020, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Thierry Ntabangana, membre du parti CNL, a été arrêté par Gaston Singora, chef de zone Maramvya en même temps responsable zonal des Imbonarakure. Selon des sources sur place, Thierry Ntabangana a été accusé par ce chef de zone de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD. La victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la même zone. En date du 14 avril 2020, ce chef de zone a fait sortir Thierry Ntabangana du cachot et l'a embarqué sur une moto avec un Imbonerakure Nshimirimana alias Shimwe vers le bureau de la commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, Thierry a été remis à Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR à Mutimbuzi qui l'a embarqué à bord d'un véhicule d'un numéro d'immatriculation de la RDC vers le cachot du parquet de Bujumbura rural à Kabezi.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 4 avril 2020, sur la colline Mayange, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Jérôme Nsanzurwimo, Salvator Nzeyimana, Richard Manirambona, Berchimas Bizindavyi et Gilbert Ngomirakiza, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure sur ordre de Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du

commissariat communal de police à Kayogoro et ils ont été accusés de collecter des contributions pour le compte de leur parti.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, sur la colline Murehe, commune Mbuye, province Muramvya, Oswald Ndayisenga, Aaron Baranyizigiye, Tharcisse Nizigiyimana et Jean Claude Nduwimana, tous membres du parti CNL, originaires de la même colline, ont été arrêtés par des Imbonerakure du comité mixte de sécurité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir tenu une réunion clandestine la veille, vers 20 heures, chez Innocent Niyonderetse qui était en possession d'une liste de mandataires du parti CNL pour les élections de 2020. Selon les mêmes sources, en date du 10 avril 2020, elles ont été conduites à la prison de Muramvya après avoir été détenues au commissariat communal de police de Mbuye.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 13 avril 2020, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Tite Cewusi, représentant zonal du parti CNL, a été arrêté à son domicile et conduit au cachot de la commune par Manassé Bazishaka alias Ruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD, accompagné de Longin Ntakirutimana, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Tite Cewusi était accusé d'avoir tenu une réunion illégale. Selon les mêmes sources, en date du 15 avril 2020, il a été transféré au commissariat provincial de police avant d'être libéré en date du 17 avril 2020.

Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 15 avril 2020, au centre Gitega, Médard Kazungu, natif de la colline Karago, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Gitega et conduit au cachot du commissariat provincial de police en cette même province. Selon des sources sur place, Médard Kazungu était venu participer à une réunion organisée par AJAP et a envoyé un message téléphonique à Eric Niyomwungere, agent de la BRAGITA Gitega, voisin de sa colline natale pour lui informer qu'il avait un sac de vivres de la part de sa famille. Selon les mêmes sources, Eric était déjà arrêté et le message de Médard est parvenu au responsable du SNR qui détenait son portable.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 16 avril 2020, sur la colline Buhogo, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Ciza, Prosper Ndayisenga, Jean Bosco Manirakiza et le prénommé Emmanuel, tous membres du parti CNL sur cette colline ont été arrêtés par des Imbonerakure de la colline Buhogo, accompagnés par ceux de la colline Miterama. Selon des sources sur place, ces quatre personnes ont été conduites au cachot communal de police à Nyabihanga, accusées de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont attaqué, arrêté et conduit au cachot de la police à Nyabihanga ces militants du parti CNL qui étaient en réunion sur la colline Buhogo. Après une nuit de détention, ils ont été relâchés en date du 17 avril 2020.

Deux membres du parti Sahwanya FRODEBU arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 16 avril 2020, sur la colline Kazayanga, zone Matongo, commune Muhuta, province Rumonge, Ferdinand Nibigira, membre du parti Sahwanya FRODEBU et le représentant zonal dudit parti ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de police à Gitaza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir anticipé la campagne électorale en distribuant des cartes électorales de ce parti aux membres de ce parti sur la même colline.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 6 avril 2020, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elie Nahayo, Daniel Ndayiziga, Jean Bosco Kubwayo, Fulgence Habarugira, Célestin Nzeyimana et Françoise Kankundiye, membres du parti CNL ont été arrêtés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable communal du SNR à Mutimbuzi accompagné par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi et des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après avoir participé à l'ouverture de la permanence du parti CNL sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été conduites au BSR puis au cachot de la Brigade de Gatumba le même jour. En date du 9 avril 2020, vers le soir, elles ont été transférées à la prison de Mpimba à Bujumbura Mairie.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 9 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline Munanira, commune Musigati, province Bubanza, Amissi Dushimwenimana, Jérôme Bucumi et Richard Nimbeshaho, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un groupe des jeunes Imbonerakure accompagnés par un prénommé Domitien, chargé des projets de la commune Musigati. Selon des sources sur place, les victimes se rendaient à une réunion du parti CNL sur la colline Ruziba, commune Musigati, province de Bubanza et elles ont été accusées d'enseigner l'idéologie du parti CNL illégalement. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du poste de police de Musigati avant d'être transférées au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Buganda, province Cibitoke

En dates du 6 et 7 avril 2020, sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke, sept membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 6 avril 2020, dans la nuit, ces derniers ont attaqué une permanence gardée par des membres dudit parti et y ont capturé 3 membres de ce parti qui ont été conduits au cachot de la commune Buganda. En date du 7 avril 2020, des Imbonerakure ont arrêté 4 autres membres du parti CNL. Le même jour, tous les 7 dont Nyangoma, Ndayambaje et Joseph ont été transférés au cachot du commissariat provincial de Cibitoke.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giheta, province Gitega

En date du 7 avril 2020, sur la colline Rutegama, commune Giheta, province Gitega, Jean Nzisabira, chef de cette colline, membre du parti CNL, a été arrêté par la police et conduit au cachot communal de police à Giheta. Selon des sources sur place, en date du 1^{er} avril 2020, le conseil communal l'avait suspendu de ses fonctions avec Gérard Bigirimana, chef de colline Muremera, membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, ils étaient accusés par ce conseil d'insubordination à leurs supérieurs hiérarchiques mais dans leurs dossiers il est écrit refus de cotisation sur leurs collines et incompétence.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 31 mars 2020, sur la colline Bujondi, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Toyi, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre de leur chef Fanuel Rwanko. Selon des sources sur place, Jackson Toyi avait une fiche de collecte des contributions de son parti.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 8 avril 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Mudiri, âgé de 40 ans, commerçant, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers sous l'ordre de l'OPJ nommé Masabo. Selon des sources sur place, la victime avait eu une dispute, la veille vers 19 heures dans un cabaret appelé « Chez maman Bella » avec Fabien Mbarushima, membre du parti CNDD-FDD et vice-président du conseil communal. Selon les mêmes sources, la victime a été relâchée le même jour vers 18 heures après avoir payé une somme de 35.000 fbu sans quittance en lui disant que c'est pour l'OBR et d'aller acheter des boissons à tous ceux qui étaient au cabaret lors des disputes pour dédommagement. Il a payé une facture de 115.000 fbu.

Trois membres du parti CNL arrêtés et deux autres blessés en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 12 avril 2020, vers 19 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Jean Paul Niyomwungere et Evariste Nkurunziza, membres du parti CNL, ont été blessés sur la tête par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, douze membres du parti CNL partageaient ensemble la bière dans un cabaret pour célébrer la fête pascale. Selon les mêmes sources, ils ont été attaqués et battus par une quarantaine d'Imbonerakure armés de gourdins et de bâtons, dont Pontien Niyongabo, Evariste Kanyeshamba, Pacifique Nduwayo, Gérard Munyaneza, Yamuremye et Bosco Nindabira, tous de la colline Muyange et ce dernier portait une tenue d'exercice, un tricot et des bottes militaires. Ces Imbonerakure ont appelé le commissaire provincial de police prénommé Donnatien qui a ordonné l'arrêt des bagarres, a arrêté trois membres du parti CNL Georges Nizigiyimana, représentant collinaire de ce parti, son fils Jean Bosco Ndayambaje et son gendre Jean Baptiste Havyarimana et ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police. Au cours de cette attaque, ces Imbonerakure ont volé

aux membres du parti CNL une somme de 45 000 fbu et 2 téléphones portables. Tous ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 mars 2020 indique qu'en date du 27 mars 2020, vers minuit, sur la colline Buhomba, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Evariste Bakevyumusaya, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des policiers du poste de police de la commune Mutimbuzi, sur l'ordre de Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Evariste Bakevyumusaya a été relâché en date du 28 mars 2020, vers 15 heures.

LIGUE ITEKA